

M I G R ' A C T I O N S

Édition Spéciale

LES FEMMES DANS LA MIGRATION

INTERVIEW

Audrey Heine -
Psychologue clinicienne
L'intersectionnalité

SUCCESS STORIES

Revue d'information semestrielle du CRIPEL

11

Ressources photos :
www.istock.be
www.pexels.com

Imprimerie Off7 - Première Avenue, 22/40 - 4040 HERSTAL
Date de parution : septembre 2025



« Chaque femme migrante porte en elle une histoire de résistance et d'espoir. »

Irène Josiane Ngouhada

Depuis le début des années 2000, la composition des flux migratoires vers la Belgique a connu un tournant majeur : la part des femmes dans les mouvements migratoires ne cesse de croître. Aujourd'hui, elles constituent une majorité au sein de la population migrante, renversant ainsi l'image traditionnelle de la migration pensée comme un parcours essentiellement masculin (*article p.6*).

Encore faut-il préciser les termes. Parler de « *migrantes* » englobe toutes celles qui choisissent ou sont contraintes de quitter leur pays, tandis que les « *réfugiées* » désignent celles bénéficiant d'une protection internationale après avoir fui la persécution. Si leurs trajectoires ne se confondent pas, elles appellent toutes deux une lecture attentive, loin des catégorisations simplistes. Comprendre ces parcours exige de tenir compte de l'intersectionnalité : genre, origine, statut migratoire et classe sociale s'entremêlent, produisant des discriminations spécifiques qui façonnent l'expérience des femmes migrantes, comme nous l'explique la psychologue clinicienne Audrey Heine (*interview p.10*). C'est pour sortir des visions réductrices que nous avons voulu mettre en lumière des récits singuliers, positifs et inspirants, brisant les stéréotypes et offrant un contre-récit plus juste de la migration au féminin (*article p.16*).

Mais il serait naïf d'ignorer les souffrances. Beaucoup de femmes réfugiées arrivent avec un lourd bagage de traumatismes, accumulés avant, pendant et après leur départ. Certaines d'entre-elles arrivent encore mineures, exposées à des vulnérabilités spécifiques (*article p.26*). L'occasion de rappeler l'existence de la Convention d'Istanbul signé en 2012 par la Belgique pour la prévention et la lutte contre les violences à l'égard des femmes et la violence domestique (*article p.30*).

Des acteurs de terrain, comme le centre Fedasil de Rixensart (*article p.32*), le GAMS (*article p.34*) ou encore le CVFE (*article p.37*), se mobilisent pour répondre à ces besoins spécifiques.

Si cette édition s'attarde sur les trajectoires de femmes, c'est qu'elles révèlent une dimension universelle : la migration n'est pas seulement un déplacement géographique, c'est une redéfinition de soi face à l'inconnu. Partir, c'est toujours un pari : sur un ailleurs possible, sur une vie meilleure, sur la capacité humaine à renaître hors de ses repères initiaux.

SOMMAIRE





ÉDITION SPÉCIALE : LES FEMMES DANS LA MIGRATION

La représentation des femmes dans la migration	06
L'intersectionnalité - interview d'Audrey Heine	10
SUCCESS STORIES	16
Interview de Marième Kaba	16
Interview de Yara Abazid	19
Interview de Oxana Busko	22
Les spécificités des femmes migrantes mineures	26
La convention d'Istanbul	30
Le centre FEDASIL de Rixensart	32
GAM'S asbl	34
CVFE - Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion	37
Le Centre DOC du CRIPEL	39



LA REPRÉSENTATION DES FEMMES DANS LA MIGRATION

L'évolution de la place des femmes dans la migration reflète un bouleversement global des dynamiques migratoires. Partout dans le monde, la « *féminisation des migrations* » s'impose comme une tendance.

Pourtant, les politiques publiques, les statistiques officielles, les récits médiatiques et les recherches académiques continuent souvent de marginaliser ou de figer la figure de la femme migrante. Elle y est d'ordinaire présentée comme passive, victime, simple accompagnatrice de son conjoint. Cette représentation découle d'un modèle patriarcal où l'homme est vu comme l'initiateur du projet migratoire, la femme n'intervenant que comme épouse, mère ou fille suivant la trajectoire familiale.

Longtemps, la migration féminine a été associée au regroupement familial – politique entrée en vigueur en 1965 – mais cette lecture ne suffit plus à rendre compte de la diversité des situations. Ce stéréotype demeure néanmoins solidement ancré, notamment dans les discours administratifs et juridiques, qui maintiennent des statuts de dépendance comme le titre de séjour subordonné à celui du conjoint. Certaines recherches mettent même en évidence une inversion des schémas traditionnels : dans plusieurs cas, ce sont désormais les époux qui rejoignent leur conjointe déjà installée en Belgique. Ce phénomène, particulièrement observable parmi les femmes originaires d'Europe de l'Est, d'Amérique latine et des Philippines, concerne souvent des travailleuses domestiques ou aides-soignantes ayant obtenu un titre de séjour indépendant avant de faire venir leur conjoint et leurs enfants. Ce renversement questionne directement les normes de genre traditionnelles et démontre que les femmes peuvent être à l'initiative de projets migratoires complexes.

Une autre représentation dominante est celle de la femme migrante comme victime : victime de la traite, de violences conjugales, d'exploita-

tion domestique, de mariages forcés ou de persécutions sexuelles. Si ces violences existent bel et bien et doivent être prises en compte, leur surmédiation contribue à une hypervictimisation des femmes migrantes. Cela peut renforcer leur stigmatisation et masquer leur capacité d'action.

Contrairement aux stéréotypes tenaces, de nombreuses femmes migrent seules, de manière volontaire et autonome. Leur départ est souvent motivé par une volonté d'émancipation, un besoin de subvenir aux besoins de leur famille restée au pays, ou le désir d'accéder à une vie plus libre. Elles prennent en charge les démarches administratives, les itinéraires de voyage, et s'adaptent aux nouvelles réalités sociales et culturelles, parfois dans des conditions très précaires.

Ces parcours témoignent d'un haut niveau de résilience et de stratégie. Certaines femmes migrantes intègrent directement le marché de l'emploi à leur arrivée, notamment dans les secteurs féminisés comme le nettoyage, le travail domestique, le soin aux personnes âgées ou la garde d'enfants.

D'autres choisissent la voie de la formation ou de l'enseignement supérieur pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

Pour de nombreuses femmes, la migration représente bien plus qu'un simple déplacement géographique : elle constitue un tournant existentiel, un moment de rupture avec des normes sociales contraignantes et une opportunité de transformation personnelle.

En quittant leur pays d'origine, certaines femmes accèdent à des droits auxquels elles n'avaient pas accès : liberté de circulation, accès au travail rémunéré, autonomie financière, protection contre certaines formes de violence.

La migration permet souvent une redéfinition de soi. Les femmes gagnent en confiance, acquièrent de nouvelles compétences, élargissent leur réseau social. Même dans des contextes de précarité, beaucoup d'entre elles développent des capacités de résilience, de négociation et d'adaptation qui leur permettent d'influencer activement leur environnement.

L'empowerment par la migration entraîne souvent une reconfiguration des rapports de genre, tant au sein de la famille qu'au niveau social. Les femmes migrantes qui gagnent en autonomie économique, en mobilité ou en capital social peuvent remettre en cause les rapports de pouvoir traditionnels. Cela peut susciter des tensions, mais aussi de nouvelles formes de contribution et de négociation au sein des couples ou des communautés.

Ces femmes sont souvent à l'origine de véritables projets de vie transnationaux, soutenant financièrement leur famille restée dans le pays d'origine par les envois de fonds. Elles deviennent des actrices économiques à part entière, à la fois ici et là-bas.

Certaines s'engagent dans la vie associative ou militante pour défendre leurs droits et ceux d'autres femmes. Elles interviennent dans la lutte contre les violences faites aux femmes, l'accès aux droits sociaux, à la santé ou à la formation. Par leur engagement, elles contribuent à transformer en profondeur les sociétés d'accueil.

Ces actions sont encore trop peu reconnues par les institutions et les médias. Pourtant, elles constituent une preuve concrète de l'agentivité des femmes migrantes, capables d'impulser des changements structurels tant sur le plan local que global.

Dans certains cas, les femmes deviennent des modèles pour leur entourage, inspirant d'autres à suivre une trajectoire similaire. Leurs réussites, leurs initiatives et leur résilience deviennent des ressources collectives, sources de fierté et de renforcement communautaire.

Les femmes migrantes qui réussissent, qui deviennent entrepreneures, étudiantes diplômées, professionnelles qualifiées ou actrices du changement sont rarement mises en lumière dans les récits dominants. Leur visibilité médiatique reste marginale, et leur reconnaissance institutionnelle insuffisante.

Il est donc urgent de proposer d'autres récits. Les femmes migrantes sont aussi des travailleuses, des étudiantes, des militantes, des entrepreneuses. Certaines jouent un rôle moteur dans les mobilisations communautaires ou féministes. Les médias et les associations ont un rôle crucial à jouer pour documenter et diffuser des histoires qui rompent avec les clichés. La pluralité des parcours féminins migratoires mérite d'être reconnue comme une richesse et un enjeu majeur des politiques d'accueil et d'inclusion.

SOURCES

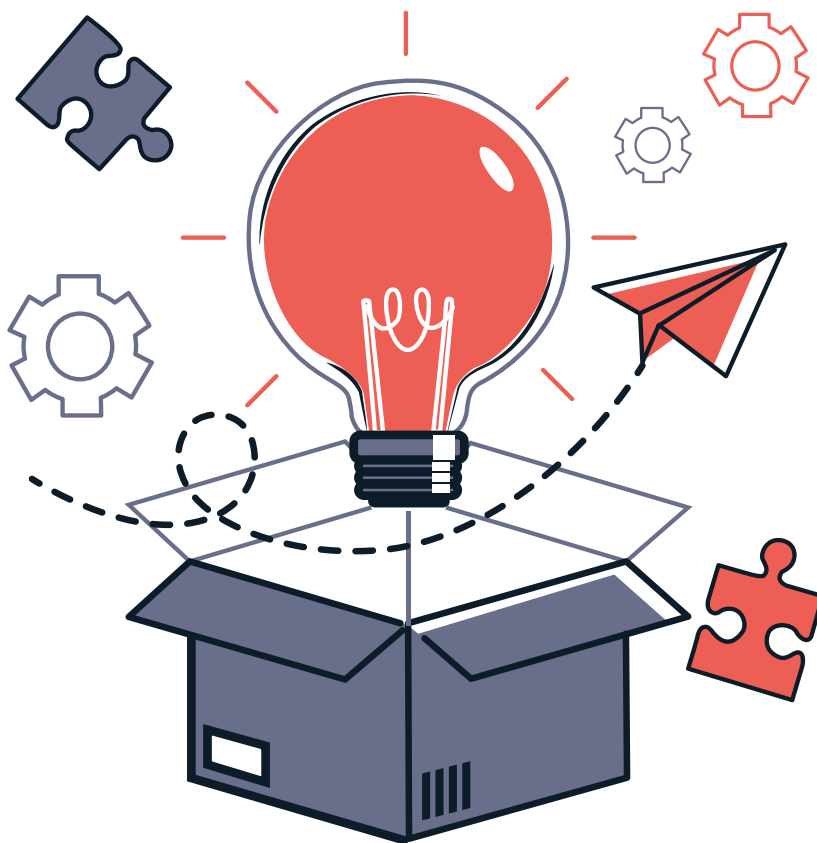
Jean-Michel LAFLEUR et Abdeslam MARFOUK,

« Pourquoi l'immigration ? 21 questions que se posent les belges sur les migrations internationales au XXI^e siècle » (2017).

CIRÉ

« Une migration de plus en plus féminine » (2011) <https://www.cire.be/une-migration-de-plus-en-plus-feminine/>

Découvrez notre catalogue des
FORMATIONS
2025 - 2026



INTERCULTURALITÉ

LUTTE CONTRE LE RACISME ET LES DISCRIMINATIONS

APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

SANTÉ MENTALE

GESTION DE PROJET ET DES ASBL

JEUNESSE ET MIGRATION CITOYENNETÉ

POLARISATIONS ET LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME

DROITS DES ÉTRANGERS GENRE ET MIGRATION



*Scannez-moi
pour plus d'infos !*



Centre Régional pour l'Intégration des Personnes
Étrangères ou d'origine étrangère de Liège



A portrait of a woman with curly brown hair, smiling, wearing a pink cardigan over a dark top. She has her arms crossed. The background is a plain grey wall.

Audrey Heine
Psychologue clinicienne,
spécialisée en psychologie interculturelle.

D'où proviennent les mécanismes de racismes et du sexisme ?

Dans les lieux de socialisation, on est exposé à des stéréotypes, à des préjugés et à une idéologie ambiante. Dès l'enfance, ces représentations peuvent s'inscrire dans les esprits et devenir des pensées stéréotypées. Je pense **par exemple au sexisme véhiculé dans certains livres pour enfants** : cela commence très tôt.

Il existe une autre explication importante, liée aux rapports entre les groupes sociaux. Ces rapports de force dépendent en grande partie de l'accès aux ressources : hommes et femmes disposent-ils des mêmes opportunités dans la société ? Ce n'est pas toujours le cas. Le sentiment de manquer d'opportunités ou, à l'inverse, **la peur de perdre une position dominante** peut conduire certains à développer des stéréotypes et des préjugés pour maintenir leur statut.

Il est essentiel de rappeler que ces stéréotypes sont le plus souvent inconscients. Leur logique repose sur des mécanismes de catégorisation automatique, qui amènent à développer des idées toutes faites à l'égard de certains groupes. C'est pourquoi il faut sortir d'une approche strictement morale du racisme et du sexisme : l'enjeu n'est pas de condamner les individus, mais de critiquer des systèmes. Bien souvent, les personnes ne se rendent même pas compte que leurs comportements, propos ou attitudes relèvent de logiques racistes ou sexistes.



Pour écouter
l'interview,
suivez le lien !



Quelles sont les logiques communes entre le racisme et le sexisme ?

Le racisme prend aujourd'hui d'autres formes, mais la mécanique reste la même : il s'agit toujours d'un phénomène de hiérarchisation des groupes sociaux. Cette hiérarchisation ne repose plus sur la prétendue « race » biologique — notion désormais discréditée — mais sur la culture, les croyances ou les pratiques de certains groupes. C'est ce que nous, psychologues interculturels, appelons la « *racialisation de la culture* » : critiquer ou juger une culture devient une forme de racisme dirigée contre ceux qui en sont porteurs.

Le sexisme fonctionne de manière comparable. Il s'appuie, lui, sur le sexe biologique pour justifier une hiérarchisation entre hommes et femmes. De là découle une série de stéréotypes de genre : les femmes seraient plus douces parce qu'elles enfantent, plus chaleureuses en raison de leur rôle maternel, tandis que les hommes seraient naturellement plus forts. Ce raisonnement fait abstraction du fait que le genre est une construction sociale. Les inégalités entre hommes et femmes s'incarnent donc dans des stéréotypes et des rôles de genre qui assignent aux individus des caractéristiques prédéfinies sur la base de leur sexe biologique.

Il en va de même pour les personnes racisées. On retrouve des stéréotypes qui attribuent faussement des qualités ou des défauts naturels : l'idée qu'une personne noire danserait « naturellement » mieux ou, au contraire, qu'elle serait moins ponctuelle. Ces représentations, bien que dénuées de fondement, servent à justifier des inégalités concrètes, par exemple en limitant l'accès des personnes racisées à certains emplois.

Quelles sont les conséquences du racisme et du sexisme ?

Les personnes racisées et les femmes victimes de sexisme n'ont pas les mêmes opportunités dans la société. Elles sont davantage exposées à la discrimination et rencontrent plus de difficultés à accéder à certaines positions. Par exemple, les femmes accèdent moins souvent à des postes à responsabilité, tandis que les personnes racisées se heurtent au « plafond de verre » : elles parviennent plus difficilement à intégrer certains emplois et encore moins à y progresser. Ces mécanismes traduisent des difficultés structurelles similaires et posent la question des opportunités, c'est-à-dire de la possibilité d'occuper une place favorable dans la société.

Cette conséquence est largement documentée : on observe l'impact du sexisme sur le type de contrats de travail proposés aux femmes, sur leurs conditions d'emploi, mais aussi sur les violences qu'elles subissent.



Prenons l'exemple d'une femme migrante : elle peut à la fois être victime de violences conjugales et, en même temps, dépendre d'une demande auprès de Fedasil, sans disposer de papiers. Comment accompagner ces personnes qui vivent des inégalités multiples lorsqu'on est travailleur ou travailleuse de terrain ?

Ici, nous nous centrons sur le racisme et le sexisme, mais il faut garder à l'esprit qu'il existe de nombreuses autres formes d'inégalités. Travailler avec des personnes socialement multivulnérabilisées suppose de réfléchir à ces croisements et d'en prendre conscience.

Ce n'est pas toujours simple dans la pratique. C'est pourquoi différents travaux invitent à penser cette multiplicité des inégalités. Je pense notamment à ceux de **Patricia Hill Collins**, autrice afroféministe, qui propose d'analyser ces situations à travers quatre domaines d'exercice du pouvoir. Selon elle, les femmes migrantes se trouvent à la croisée de plusieurs sphères où elles subissent des inégalités et différentes formes d'oppression.

Une autre conséquence importante réside dans l'intériorisation des stéréotypes et des préjugés racistes ou sexistes par les personnes qui en sont victimes. La psychologie sociale a produit de nombreuses études montrant que ce processus commence dès le plus jeune âge. Ainsi, des recherches mettent en évidence que de petites filles intègrent très tôt l'idée qu'elles seraient moins douées en mathématiques que les garçons. L'effet de cette intériorisation est considérable : il influence les trajectoires scolaires, affecte les performances et affaiblit l'estime de soi.

En retour, cette intériorisation contribue à justifier et à légitimer les inégalités présentes dans la société, en donnant l'impression qu'elles seraient « naturelles » ou inévitables, alors qu'elles sont socialement construites.

Comment prendre en considération le croisement du racisme et du sexisme et de la multimodalité des inégalités ?

Les personnes les plus vulnérabilisées dans la société cumulent souvent plusieurs formes d'inégalités, qui s'ajoutent mais se croisent également.

Ces quatre domaines d'exercice du pouvoir peuvent servir de repères aux travailleurs et travailleuses, comme une « to-do list » mentale pour identifier les niveaux sur lesquels agir, idéalement en articulant les différentes sphères.

Le premier est **le plan structurel**, qui concerne les politiques publiques. Il s'agit de se demander quelles ressources sont effectivement accessibles aux femmes migrantes. Par exemple, lorsqu'elles cherchent à se faire soigner, quels dispositifs existent pour les accueillir ? Sont-elles informées de leur existence ? Ces structures prennent-elles en compte les traumatismes liés à un parcours migratoire ou à un séjour en centre Fedasil ?

Le deuxième domaine est celui **des organisations**, que Collins nomme le niveau disciplinaire. Il s'agit de ce qui, à l'intérieur des associations ou institutions, peut permettre de rendre visibles et de soutenir les femmes migrantes.

Quels dispositifs sont mis en place ? Y a-t-il des temps spécifiques pour parler des violences faites aux femmes ? Des espaces pour travailler en non-mixité si nécessaire ? Des solutions pour accueillir les enfants des mères en situation monoparentale ?

Le troisième domaine est celui **des relations interpersonnelles**. Ici, les travailleurs et travailleuses doivent interroger leurs propres attitudes. Sans en avoir conscience, ils peuvent adopter une posture paternaliste, traitant la femme migrante uniquement comme une victime, comme une personne dépendante, incapable de comprendre ou d'agir. À l'inverse, une posture de stigmatisation ou de jugement moral peut aussi s'installer. Tout ce qui se joue dans la relation est donc déterminant.

Enfin, ces trois dimensions doivent être replacées dans un cadre plus large : celui du pouvoir hégémonique. Il correspond aux représentations, stéréotypes et préjugés (racistes, sexistes, classistes) qui circulent dans la société et influencent à la fois les comportements et les politiques publiques. Ainsi, les femmes migrantes sont souvent perçues comme plus passives, plus dépendantes ou moins autonomes, ce qui nourrit un accompagnement insuffisant, des postures paternalistes, voire de la discrimination.

Ces quatre domaines d'exercice du pouvoir, selon **Patricia Hill Collins**, montrent que les femmes migrantes ne subissent pas une seule discrimination mais bien une multiplicité de discriminations. Pour les appréhender, l'autrice propose de travailler à partir de ce qu'elle appelle la matrice des oppressions. Cette matrice fonctionne comme un ensemble de cercles imbriqués : les inégalités ne s'additionnent pas simplement, elles interagissent et produisent des expériences spécifiques qui exigent un accompagnement adapté.

Quels sont les défis pour les professionnel-le-s qui accueillent des femmes avec des parcours de migration ?

Un premier défi pour les professionnels est de ne pas réduire l'analyse des difficultés des personnes accompagnées à leur seule appartenance culturelle. Les femmes migrantes vivent une série d'inégalités : certaines sont liées à leur origine, d'autres à leur genre, à leur isolement, au fait qu'elles soient souvent mères seules ou qu'elles aient vécu des violences conjugales. Ces différents facteurs expliquent les difficultés dans lesquelles elles se trouvent.

À l'inverse, il ne faut pas minimiser l'importance de la dimension culturelle. Effacer toute considération liée aux appartenances culturelles, religieuses ou sociales revient à ignorer des besoins spécifiques et des particularités essentielles dans l'accompagnement des personnes.

Un autre défi majeur est de résister à la tentation de hiérarchiser les sources d'inégalités. Sur le terrain, il est naturel de vouloir identifier la difficulté la plus urgente. Cependant, les situations sont souvent multiples et croisées. Par exemple, une femme victime de violences conjugales et sans papiers ne peut pas voir l'une de ces difficultés traitées au détriment de l'autre : si elle est protégée des violences mais perd son statut légal, sa vulnérabilité reste entière.

L'approche intersectionnelle consiste à prendre en compte simultanément les différentes oppressions et à agir sur toutes les sources d'inégalités. Cela implique souvent de travailler en collaboration entre structures spécialisées : les associations interculturelles peuvent orienter vers des services féministes pour les violences, tandis que les associations féministes peuvent s'appuyer sur des structures antiracistes, interculturelles ou de cohésion sociale afin de proposer un accompagnement global et adapté.

Comment ne pas reproduire des inégalités et développer des pratiques respectueuses ?

Pour prendre en compte les inégalités multiples et croisées dans cette matrice d'oppression, il est essentiel de ne pas avoir de points aveugles. Travailler sur les questions interculturelles implique de se rappeler que les femmes accompagnées sont souvent aussi victimes de violences ou d'injustices liées aux inégalités de genre. À l'inverse, travailler avec une sensibilité au genre ne doit pas faire oublier que ces personnes viennent de contextes culturels différents, avec des valeurs parfois distinctes, ce qui peut engendrer incompréhensions ou conflits.

Il est donc nécessaire d'adopter une double et multiple reconnaissance, c'est-à-dire une démarche intersectionnelle qui prend en compte toutes les sources d'inégalités sans les hiérarchiser. Les trois rapports oppressifs de base sont le classisme, le racisme et le sexisme, qui s'imbriquent pour créer une vulnérabilité sociale accrue. Pour développer des pratiques inclusives, il est crucial de reconnaître à la fois les injustices et les ressources des personnes accompagnées. Par exemple, de nombreuses femmes ayant subi des violences conjugales souhaitent être considérées non plus comme victimes, mais comme survivantes. Cette double reconnaissance guide les pratiques professionnelles, permettant de soutenir à la fois la protection et l'empowerment.

Une approche inclusive implique également une visée de justice sociale. Il ne s'agit pas seulement de reconnaître les identités et parcours individuels, mais de lutter concrètement contre les discriminations dans l'accès au logement, à l'emploi, à l'éducation ou aux soins. Les professionnels doivent agir simultanément sur les injustices matérielles et sur le manque de reconnaissance identitaire, culturelle ou religieuse, afin de valoriser les compétences et ressources des personnes accompagnées.

Certaines autrices décrivent cette approche comme une démarche interculturelle féministe, qui se décline en trois étapes.

La première consiste à travailler sur sa posture professionnelle : réfléchir à ses valeurs, conscientiser ses privilèges et sa position sociale. Par exemple, une femme blanche accompagnant une femme noire doit être consciente des opportunités qu'elle détient et que l'autre ne possède pas. Cette prise de conscience permet d'adopter une posture décentrée et plus humble.

La deuxième étape concerne la relation avec la personne accompagnée. Il s'agit de développer un rapport égalitaire et symétrique, en sortant d'une logique asymétrique où le professionnel guide ou corrige la personne. L'objectif est de reconnaître et valoriser les compétences de la personne accompagnée, sans la réduire à un statut de victime dépendante, ce qui protège son estime de soi.

Enfin, **la troisième** étape consiste à prendre en compte la singularité de chaque situation. Chaque histoire est unique : certaines femmes très isolées ou précaires souhaitent quitter le foyer pour rejoindre un refuge, tandis que d'autres préfèrent rester malgré la violence. Les professionnels doivent être à l'écoute des besoins de chaque femme et éviter d'appliquer un schéma préétabli.

Cette démarche implique également de situer son point de vue socialement, concept issu des études de genre. Il s'agit de reconnaître sa propre position (homme, femme, racisé·e ou non, privilégié·e ou non) ainsi que celle de la personne accompagnée, en tenant compte de ses possibilités, opportunités et pouvoir d'action. Cela permet de renforcer l'autonomie des personnes vulnérabilisées et de soutenir leur capacité à redevenir actrices de leur vie.



En somme, éviter de reproduire des inégalités suppose de conjuguer reconnaissance des injustices, valorisation des ressources, engagement pour la justice sociale et réflexivité sur sa propre posture, afin de développer des pratiques inclusives, respectueuses et réellement émancipatrices.

SUCCESS STORIES



**Marième
Kaba**

**MAITRESSE
DE SON
DESTIN ET
CITOYENNE
INVESTIE**

Marième, pourriez-vous vous présenter brièvement et nous expliquer les circonstances de votre arrivée en Belgique ?

Je suis Marième Kaba, belgo-sénégalaise, je vis à Liège, mes origines sont sénégalaises et guinéennes, et je suis en Belgique depuis 2001. Je suis une citoyenne très active !

J'ai grandi et fait mes études au Sénégal, je dirais que j'y ai fait toutes mes armes mais j'ai muri en Belgique. À la base, je n'avais aucune intention de m'installer, je suis juste venue avec mon défunt mari pour des raisons médicales. L'attente pour les soins était longue, j'ai donc décidé d'entamer une formation en télécommunications à Bruxelles. Par la suite, j'ai postulé dans une agence intérim mais j'ai appris au même moment que j'étais enceinte de ma fille. J'ai eu une révélation et je me suis dit « **D'accord, quelque chose est en train de se dessiner pour moi** ». C'était un nouveau départ, j'avais une trentaine d'années, sans mes parents, et je me suis dit que je devais me prendre en main et décider de la suite. J'ai donc demandé à mon mari que l'on reste en Belgique. Il s'agissait donc d'un choix personnel de venir et de rester ici.

Comment avez-vous vécu cette émancipation et ce changement de vie ?

Il était temps que je prenne ma vie en main. Au Sénégal, j'étais très couvée par mes parents. Mon mari était aimant, mes parents vivaient juste à côté de chez moi. La vie était belle ! Ici, j'ai dû apprendre à me débrouiller, saisir les opportunités et me fixer des objectifs. C'est l'univers et toi !

J'ai toujours été une femme battante, je me suis dit qu'il fallait tracer mon avenir en Belgique. Je me suis trouvée, j'ai muri, j'ai grandi et trouvé mon équilibre.

Après 8 ans (2010) en Belgique, je suis retournée au Sénégal et je n'ai pas retrouvé le pays que je connaissais. Ça a changé en bien comme en mal.

Pouvez-vous nous retracer votre parcours scolaire et professionnel ?

J'ai entamé des études de comptabilité au Sénégal puis de programmation. En Belgique, à mon arrivée, j'ai suivi une formation en relation publique, en promotion sociale car j'adore le contact avec les gens. J'ai fait une année de coopération et éducation au développement à l'ULG et j'ai continué dans les formations continues certifiantes. Il y a toujours eu ce problème d'équivalence de diplôme mais j'ai laissé tomber, je connaissais mes capacités, je savais où je voulais aller. Je voulais acquérir d'autres compétences, d'autres méthodologies, intégrer d'autres sphères qui allaient m'amener à ce que je suis aujourd'hui.

J'ai donc travaillé dans la télécommunication puis dans le domaine du Fitness. J'ai intégré une salle de sport bien connue et j'ai gravi les échelons jusqu'à devenir gestionnaire de salle. Cela m'a permis de me former en management, en RH mais aussi, de rencontrer des personnes venant d'horizons très variés. **À Liège, j'ai été la première femme noire à gérer un club de fitness !** J'y ai fait tous les postes durant 13 ans. J'ai ensuite intégré la Province de Liège.

À côté de ça, ayant une soif d'enrichissement, j'ai fait plein de formations comme la massothérapie, la cuisine, etc. J'ai également fait de la politique car pour moi, il s'agit d'un outil social extraordinaire pour communiquer avec les autres, interpeler. En 2011, j'ai créé **A'ccord d'Ebène asbl**, puis j'ai eu beaucoup de collaboration dont l'ONG Eclasio, et pour finir j'ai rejoint leur CA.

On peut donc dire que vous avez soif d'apprendre et que vous ne vous reposez jamais sur ce que vous savez faire...

Toujours ! Je ne me fatigue jamais et je m'enrichis de toutes mes rencontres et expériences. J'aime le partage. Je n'ai pas de gêne à apprendre, tant que j'ai encore la capacité de le faire. Je viens d'une famille très érudite, mais comme je le dis, chacun son chemin, moi j'ai bâti le mien et j'en suis très contente, mais c'est vrai que si j'avais écouté mes parents, je serais à un autre niveau mais cela m'aurait-il convenu ?

“ **J'espère laisser une empreinte lorsque je quitterai cette terre. Ça, c'est mon objectif. Je n'ai pas besoin de le prouver.** ”

Comment est née l'association Accord d'Ebène ?

En allant au Sénégal en 2010, j'avais été choquée par l'insalubrité. J'ai donc décidé de fonder l'association **Accord d'Ebène** afin de mettre en place un projet de gestion des déchets. Il avait même été soutenu par l'Université de Liège. Puis, je me suis dit que c'était bien de toujours faire des projets dans le pays d'origine mais je voulais aussi amener ma contribution dans la société belge. De l'étranger, on a une vision très positive de l'occident alors qu'on peut constater ici que la misère est plus proche qu'on ne le pense.

Je voyais des gens qui étaient là depuis plus de 20 ans, qui ne parlaient pas français, ou qui n'avaient pas avancé. Je voulais comprendre et apporter ma pierre à l'édifice.

Parce que la Belgique, moi, je la représente comme une femme aimante. Ma Belgique. Et puis, Liège nous accueille, mais on doit donner aussi quelque chose... Mais ça, ça incombe à chacun. Chaque citoyen est acteur de sa vie. J'ai créé Accord d'Ebène en 2011 avec Mireille, Nathalie et Denise, puis je suis allée au-delà.

Et quelle est la suite ?

Je travaille activement sur le lancement de ma Fondation d'utilité publique qui va voir le jour dans le quartier Sainte-Marguerite, un quartier riche humainement, vivant et incontournable de Liège. Une fondation a plus de poids, plus d'aura. Et moi, l'idée, c'est vraiment maintenant de parler aux États. Avec la Fondation, je vais adopter une autre posture et, souhaite collaborer avec des acteurs incontournables comme le CRIPEL, ECLOSIO, la FWB, la RW, des associations...ect. Ce travail de collaboration me permettra d'aller trouver des institutions, des décideurs politiques belges et de certains états africains à prendre part à la construction

des missions de la Fondation MELI-Accord d'Ebène Internationale.

L'axe sensibilisation sur l'expatriation sera mon cheval de bataille en 2026. Parce que des jeunes intelligents au Sénégal, il y en a beaucoup. Il faut que le pays puisse maintenir ses ressources humaines.

L'éducation me semble être la clé. Il faut parler à une jeunesse, forte, dynamique, intelligente, sur laquelle on doit avoir totale confiance et à qui on doit donner des outils. Je ne dis pas qu'on doit leur tracer un chemin mais au moins leur préparer ce chemin. C'est un héritage légitime !

Votre travail se situe également sur le pays d'origine ?

Des femmes et des hommes fuient les pays d'origine africains, ici en particulier le Sénégal pour divers problèmes et se retrouvent en Europe, avec une situation plus alarmante. L'éducation à la Citoyenneté mondiale, à la migration, commence au Sénégal ! Il faut avoir un projet, une vision, se préparer globalement, avant de quitter son pays aujourd'hui ; c'est que la Fondation prône. Je suis arrivée à un stade de ma vie où mes actions en matière de sensibilisation citoyenne ne sont plus en Europe, encore moins en Belgique et à Liège, mais plutôt chez moi, au Sénégal, en Guinée, en Afrique.

Il est temps pour nous aujourd'hui de dire à nos compatriotes de rester au pays pour y créer du travail et préserver les portes de nos richesses multiples. Mais pour ça, il faut qu'il y ait des changements considérables de mentalité, de civisme, de patriotisme, d'implication, etc.

Quel est votre avis sur la place des femmes dans la migration ?

Aujourd'hui, le politique ne voit que le côté sombre de la migration. On aime faire des statistiques mais on les interprète comme on veut en oubliant l'humain ! On est tous migrant ou étranger quelque part. La terre n'appartient à personne ! Je ne suis pas une migrante, je suis

une expatriée, j'ai choisi d'être en Belgique. Par contre, je dois avoir un rôle dans le pays et pouvoir contribuer positivement à la société ici. On doit aussi avoir le bon comportement, la bonne attitude. Ça, c'est quelque chose qu'on nous apprend chez nous. Pourquoi lorsqu'on vient chez les gens, on ne l'applique pas ? Est-ce que quelqu'un va rentrer chez une personne et dire je suis chez moi ? NON ! Je compare toute migration à une invitation chez quelqu'un ; on respecte les us et coutumes du pays et on met en synergie ces valeurs. Cependant, après 5 ans dans un pays, payant impôts et participant à la caisse du développement économique, la posture d'étranger porte un autre sens car on est impliqué.

Des femmes actives comme moi, qui ont quitté leur pays pour donner un sens à leur vie, qui participent, s'impliquent, créent, qui ont des entreprises, des sociétés, il y en a plein. C'est la politique qui décide si on parle négativement ou si on met en avant les personnes. Il faut aller chercher les talents cachés, ils existent.

Il y a des gens qui font des choses extraordinaires. Surtout à Liège ! Je suis très chauvine pour ça.

Il faut donner la parole aux femmes et arrêter de décider pour elles. Parmi les autochtones et allochtones, certains sont dotés d'intelligence, de compétences, de capacités extraordinaires, de ressources. Malheureusement, d'aucuns s'appuient sur divers préjugés et abus puis empêchent toutes collaborations ou type de collaborations. Or les encrages culturels, les notions d'éducation, d'expression, d'implication, ect...sont proposés à chacun ; d'où l'importance de l'empathie, de la patience et de la solidarité Humaine. Les nouvelles générations doivent avoir des références multiples ! Je ne parle pas de multiculturalité mais de pluriculturalité, c'est bien plus riche.



Yara Abazid, FONDATRICE DE *CHEZ YARA*, RESTAURANT SYRIEN À LIÈGE*.

***Pouvez-vous nous raconter
votre parcours scolaire et pro-
fessionnel avant votre arrivée
en Belgique ?***

*Retrouvez le restaurant
place Saint-Michel 74
- 4000 LIEGE.

Je suis d'origine syrienne et je suis arrivée en Belgique en 2014. En Syrie, j'étais en troisième année de pharmacie lorsque j'ai dû quitter le pays à cause de la guerre. Je suis partie avec mon frère : lui est passé par le Liban et moi par l'Égypte. Nous avons tous les deux réussi à obtenir un VISA grâce à un passeur et nous nous sommes finalement retrouvés à Bruxelles. À mon arrivée, j'ai été hébergée quelques mois dans un centre pour demandeurs d'asile géré par la Croix-Rouge à Bierset.

Quels ont été vos premiers défis en tant que réfugiée à Liège ?

Mon premier objectif était de faire reconnaître mes études. Mais comme je n'avais pas terminé mon cursus, on m'a expliqué que je devais tout recommencer depuis le début. J'ai donc tenté de reprendre des études en nutrition, mais je me suis vite rendue compte que ce n'était pas ce qui me passionnait. En revanche, cela a éveillé en moi un intérêt pour la restauration.

C'est à ce moment-là que j'ai intégré l'IFAPME de Liège, au Château Massart, où j'ai suivi une formation de trois ans en restauration, ainsi qu'une formation en gestion.

Une fois diplômée, je me suis mise à chercher un petit local pour lancer un snack ou un restaurant. En consultant Immoweb, je suis tombée sur une ancienne sandwicherie. Dès le lendemain, j'ai contacté le propriétaire et j'ai pu le rencontrer avec mon frère. Au départ, il hésitait à nous louer le lieu : j'étais encore étudiante et je n'avais aucune expérience dans l'HORECA. Mais après avoir lu le contrat attentivement avec mon frère, nous avons remarqué une erreur qui n'était pas à l'avantage du propriétaire. Nous avons préféré lui en parler, et il a été surpris par notre sérieux. Finalement, il a accepté de signer le bail avec nous. Il nous a aussi beaucoup aidés par la suite, notamment en nous permettant de racheter le matériel de la sandwicherie par paiements échelonnés.

Quand le restaurant a ouvert en 2018, nous avons fait la publicité mais comme l'établissement se situe un peu à l'écart, dans l'îlot Saint-Michel, nous n'avions pas beaucoup de clients autres que nos connaissances. J'ai donc rapidement cherché à attirer plus de clients. Je préparais des plateaux de dégustation que j'allais faire goûter aux passants dans le quartier en disant : **« Bonjour, nous venons d'ouvrir un restaurant syrien, nous proposons ceci et cela... »**. Grâce à ça, le bouche-à-oreille a très vite fonctionné.

Quels obstacles avez-vous rencontrés pour concrétiser ce projet, que ce soit au niveau administratif, financier ou culturel ?

L'investissement financier a été un gros défi. Avec mon frère et mon mari, nous avons mis toutes nos économies dans ce projet. Au début, nous n'avions pas tout le matériel nécessaire et nous avons dû l'acquérir petit à petit. Depuis son ouverture en 2018, le restaurant a beaucoup évolué. Nous avons d'abord agrandi l'espace, puis participé à l'aventure du *food-court de la Grand Poste*, avant d'ouvrir un deuxième établissement au Cora de Rocourt. À un certain moment, nous avons même compté jusqu'à 12 employés. Et depuis trois ans, nous sommes devenus propriétaires du restaurant.

Avez-vous reçu du soutien de la part d'associations, d'autres entrepreneurs ou de la population locale ?

Oui, énormément. Mon frère m'a soutenue sans relâche, il me disait toujours : **« Yara, tu peux le faire »**. Mes professeurs de l'IFAPME ont aussi joué un rôle important. Lorsque je leur présentais mes plats, ils me disaient : **« Tu cuisines comme un chef »**. Leurs encouragements m'ont donné beaucoup de confiance. Nous avons aussi la chance d'avoir des clients réguliers.

Comment avez-vous vécu ce changement de vie en Belgique ?

Ma famille en Syrie était déjà très ouverte sur le monde. Mon père avait étudié en Europe et nous voyagions beaucoup : j'avais déjà eu la chance de découvrir l'Allemagne, Chypre, la République Tchèque... Je n'ai donc pas ressenti un énorme choc culturel.

Un an après mon arrivée, mes parents ont pu nous rejoindre en Belgique. Aujourd'hui, nous nous retrouvons en famille comme autrefois en Syrie. Dans le restaurant, il arrive souvent que nos clients nous voient, après le service, partager un repas à table avec l'équipe et nos proches.

Avez-vous eu l'occasion de partager votre parcours avec d'autres femmes ?

Oui, plusieurs fois. Des écoles sont déjà venues avec leurs étudiants pour découvrir mon histoire. J'ai aussi organisé des tables de conversation en français entre deux services dans le restaurant. Par ailleurs, j'ai participé à des rencontres avec l'association INTERRA, pour échanger autour de l'entrepreneuriat féminin. Très bientôt, je prendrai également part à une rencontre organisée par la Croix-Rouge avec d'autres femmes. J'aime l'idée de pouvoir inspirer et encourager celles qui souhaitent se lancer dans leur propre projet.

Si vous pouviez vous adresser à la Yara qui est arrivée en Belgique il y a dix ans, que lui diriez-vous ?

Je lui dirais : « **Bravo** ». Bravo d'avoir réussi à accomplir tout cela, car le chemin n'a pas été simple. Quitter son pays, sa famille, ses amis, et devoir tout reconstruire ailleurs n'est pas une épreuve facile.

Avez-vous des projets pour l'avenir ?

Pour le moment, je n'ai pas de nouveaux projets précis, mais j'aimerais continuer à grandir et, surtout, donner la chance à des personnes qui peinent à trouver un emploi. Dans l'HORECA, il est difficile de proposer des CDI car les charges sont trop lourdes. Nous devons donc souvent engager des étudiants. Mais mon souhait est de pouvoir, un jour, offrir plus de stabilité à mes employés.

3



**Oxana
Busko**

**RESPONSABLE DE
PROJET AU CRIPEL**

Bonjour Oxana, pouvez-vous nous parler de votre parcours avant votre arrivée en Belgique ?

Je suis d'origine hongroise mais je vivais en Ukraine, dans les Carpates, une région montagneuse aux frontières de plusieurs pays. J'y habitais avec mon mari et mes deux enfants. J'ai fait des études de droit et, après mon diplôme, j'ai d'abord travaillé comme indépendante, en gérant plusieurs magasins de vêtements avec l'aide de ma famille.

Ensuite, j'ai exercé comme avocate pour un bureau d'études juridiques lié à une grande compagnie américaine d'assurance vie. Ce poste m'a permis de me former dans de nombreux pays comme la Turquie, l'Égypte, les Émirats arabes unis, l'Allemagne ou encore la France.

À quel moment avez-vous décidé de quitter l'Ukraine et pour quelles raisons ?

J'ai quitté l'Ukraine en 2014, sur les conseils de mon père, militaire. Il était persuadé que la situation avec la Russie n'allait que s'aggraver. Quand la Crimée a été attaquée cette année-là, la situation économique est devenue intenable : j'ai dû fermer mes magasins à cause de l'inflation, comme beaucoup d'autres indépendants.

“

En parallèle, je ne trouvais plus de sens à mon métier de juriste, tant le système était gangréné par la corruption.

”

J'avais choisi le droit parce que la justice me tenait à cœur, mais je n'y retrouvais plus mes valeurs. Enfin, je pensais aussi à mon fils, qui avait 14 ans : je ne voulais pas qu'il suive la même voie que mon père, ma mère, mon frère et mon mari, tous militaires.

Êtes-vous partie seule ?

Oui. J'étais la seule à parler plusieurs langues (hongrois, russe, ukrainien, polonais, allemand). Mon idée était de partir d'abord pour m'installer, trouver un logement et une stabilité financière. Je connaissais déjà des amis installés en Belgique pour les mêmes raisons, ce qui m'a aidée à franchir le pas.

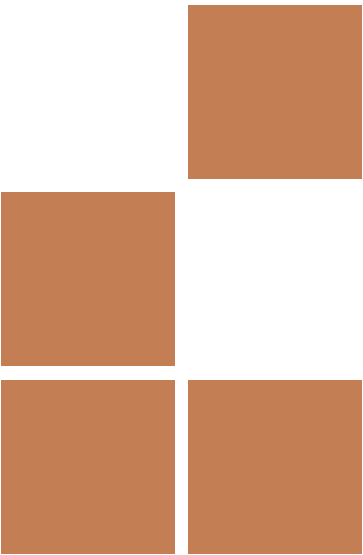
C'est une décision difficile, surtout quand on est une femme...

C'est vrai, mais j'ai toujours été un peu « révolutionnaire » [sourire]. Je n'ai jamais eu peur de me lancer et je suis très autonome. Avec une famille entièrement militaire, je n'ai pas grandi dans un cadre très conventionnel. Bien sûr, ce n'était pas simple : j'avais acheté une maison en Ukraine, j'y avais construit ma vie, et j'ai dû tout quitter, ma famille, ma ville, mes habitudes...

Comment s'est passée votre arrivée en Belgique ?

Plutôt mal au début. La première fois, je suis arrivée avec une petite valise, mais il me manquait des documents. J'ai dû repartir en Ukraine, courir dans tous les services pour rassembler les papiers, puis revenir un mois plus tard avec ma voiture. Mon diplôme de juriste n'était pas reconnu, il m'a fallu entamer une demande d'équivalence qui a pris beaucoup de temps. En attendant, j'ai travaillé comme femme de ménage dans les titres-services pendant quatre ans. Je me souviens de mon premier jour : la responsable m'a envoyée chez une cliente en me disant « **soit ça se passe bien et tu restes, soit ça se passe mal et tu pars** ». Heureusement, la cliente a été très satisfaite de mon travail.

En parallèle, je travaillais comme sous-chef dans un restaurant et, le soir, j'allais en cours de français.



Votre mari et vos enfants vous ont-ils rejoint ?

Mes enfants oui, après deux ans. Mon mari, lui, a préféré rester en Ukraine car il craignait de devoir accepter un travail moins qualifié. Il vivait avec ma mère.

Mais avec la guerre, il n'a pas eu le choix : il a été mobilisé.

Et aujourd'hui, quelle est votre situation ?

Grâce à l'équivalence de mon diplôme et à mon suivi au CRIPEL, j'ai pu retrouver un emploi en lien avec mes compétences. En 2022, au début de la guerre en Ukraine, mes connaissances juridiques et le fait que je sois ukrainienne correspondaient aux besoins de l'institution. Ma référente en a parlé au directeur, qui m'a proposé de passer un examen. J'ai été retenue, et j'y travaille depuis trois ans.

Cette stabilité m'a permis d'obtenir la nationalité belge, d'acheter une maison et de faire venir ma maman.

Ma fille travaille comme barista et mon fils poursuit des études de cybersécurité à l'HELMO.

Si vous pouviez parler à la Oxana qui arrivait en Belgique il y a dix ans, que lui diriez-vous ?

De ne pas craindre de travailler comme femme de ménage. En Ukraine, certains métiers sont très mal vus : on juge et on rabaisse ceux qui les exercent, ainsi que leur famille. Ici, j'ai découvert un état d'esprit différent : les gens sont plus ouverts, ils comprennent qu'on ne connaît pas toujours le parcours des autres. Même si ma vie en Belgique n'a pas toujours été facile, au moins je vis en sécurité. Il n'y a pas de bombes dans le ciel.



Cofinancé par
l'Union européenne

JOBWAY

A la recherche
d'un **emploi ?**

Inscrivez-vous
à notre **NEWSLETTER EMPLOI**

via le
QR CODE



et recevez régulièrement
nos offres!

Infos ou inscription :
cripel.be/jobway - jobway@cripel.be - +32 (0)4/220 01 20



LES SPÉCIFICITÉS DES FEMMES MIGRANTES MINEURES

Le projet **HYMA** s'adresse aux professionnel·le·s et vise à enrichir l'accompagnement des jeunes MeNA, ex-MeNA et jeunes ressortissant·e·s de pays tiers. Ses principaux axes de travail sont :

- l'organisation de hubs pour réunir les opérateurs de différents secteurs autour de sujets centraux ;
- la mise en place de formations ;
- l'accompagnement des opérateurs ;
- la réalisation de recherches et d'outils pratiques.



Cofinancé par
l'Union européenne

Pour commencer, il convient de rappeler que les femmes et les jeunes filles représentent environ...

...50%

des migrations internationales, qu'elles soient **volontaires ou contraintes**.

Malgré ce constat, les politiques publiques peinent à répondre de manière adéquate à cette réalité. À la base de ce manque, on observe l'absence de données ventilées par genre. **Les jeunes filles sont souvent considérées uniquement comme des « enfants », ce qui les rend invisibles** à plusieurs niveaux : en raison de leur âge, de leur statut de migrantes et de leur genre.

Comme leurs aînées, les jeunes filles migrantes subissent des violences fondées sur le genre à chaque étape de la migration. Selon l'UNICEF, la moitié des femmes et jeunes filles migrantes subissent des violences au cours de leur parcours. Le corps des femmes devient alors monnaie d'échange, notamment à travers la prostitution. Même dans l'estimation la plus basse, **70 % des victimes de la traite des êtres humains sont des femmes et des jeunes filles**, exploitées sexuellement ou réduites à la servitude domestique, souvent via les stratégies manipulatrices des lover boys.

Une fois arrivées dans le pays d'accueil, elles font face à de multiples formes de violence : pressions pour des rapports sexuels transactionnels, vie à la rue, obligation de mendier, exploitation domestique... Pour celles qui arrivent en famille, s'ajoutent les mariages précoces ou forcés et les contraintes liées au regroupement familial, qui les obligent à rester dans le foyer même lorsqu'elles subissent des violences. Le système belge actuel impose en effet au conjoint·e rejoignant·e de vivre avec la personne disposant de la nationalité pendant cinq ans. Si ce parent ou conjoint est violent, les conséquences peuvent être catastrophiques. Et si elles fuient, c'est souvent la clandestinité qui les attend. Des procédures spécifiques existent, mais elles restent peu connues et difficiles à appliquer.

Ces jeunes filles nécessitent une attention particulière dans leur accompagnement. Un premier aspect essentiel est de renforcer le travail collectif entre les structures. Cette collaboration favorise la création d'outils et de protocoles de prise en charge, notamment pour les cas de mutilations génitales féminines ou de mariages forcés, et permet d'harmoniser les pratiques. Il est indispensable de tenir compte des besoins spécifiques de ces jeunes filles, en particulier en matière d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS).

Parmi les projets inspirants, on peut mettre en avant ceux de pair-éducateurs. Il convient aussi de souligner l'importance de mobiliser le réseau des personnes migrantes et Cela permet aux jeunes filles de recevoir l'information par quelqu'un à qui elles peuvent s'identifier. D'anciennes bénéficiaires de la

structure peuvent ainsi être mises en contact avec les jeunes filles actuellement accompagnées. Les conseils prennent alors un poids particulier, car ils proviennent de quelqu'un qui a vécu des expériences similaires. Grâce à cette méthode, les jeunes filles peuvent également se projeter dans l'avenir, envisager d'autres projets.

On peut également parler du travail communautaire, le fait de faire appel à des bénévoles issus de différentes communautés pour faire des traductions, de l'accompagnement et de la médiation interculturelle. Ces personnes sont accompagnées et formées. Un des objectifs de ces relais communautaires est de rassurer les bénévoles et de leur expliquer les différences culturelles. Ils et elles peuvent aussi se rendre compte des effets du tabou ou de la pudeur et faire le lien avec les professionnel·le·s.

Parmi les grands freins on peut citer le fait que les jeunes filles accueillies sont peu ou pas scolarisées. La scolarité reste très compliquée pour ces jeunes filles et n'est souvent pas une priorité. Il existe la pression du pays d'origine, des passeurs, des dettes à rembourser, etc. Les vécus sont excessivement difficiles. Parfois l'objectif n'est pas la réussite scolaire mais simplement d'avoir une certaine régularité et d'organiser la vie quotidienne.

En effet, ces jeunes filles disposent de très peu de marge pour s'engager dans un accompagnement en santé mentale. Elles vivent dans l'urgence, l'attente des papiers, la recherche de sécurité et ne souhaitent pas s'impliquer dans un projet si elles ne savent pas si elles vont pouvoir rester.

Elles sont confrontées à des traumatismes trop importants pour se projeter dans le futur ou de revisiter leur passé. L'art-thérapie fonctionne très bien avec les jeunes MeNA, cela permet de créer des ponts entre la

culture d'accueil et celle d'origine. Mais dans le cadre de la prise en charge thérapeutique, établir un lien peut s'avérer complexe car ces jeunes ne sont pas constantes dans les rendez-vous.

Une autre difficulté réside dans le fait que, dans leurs pays d'origine, ces jeunes filles ne peuvent, dans une grande majorité des cas, jamais être seules, ce qui complique leur autonomie et leur adaptation en Belgique. Elles n'osent donc pas vivre seules, hésitent à solliciter les professionnel·le·s et craignent que leur situation soit médiatisée. En se retranchant ainsi, elles restent sous la domination d'hommes et peinent à retrouver leur indépendance.

Par ailleurs, elles doivent souvent prendre conscience que ce qu'elles ont vécu constitue de la violence et trouver les mots pour l'exprimer. Cela implique un travail de déconstruction important.

Conclusion

Les spécificités des femmes migrantes mineures sont nombreuses et les intervenant·e·s formé·e·s restent rares. Parmi les méthodes efficaces, le recours aux pairs et au réseau communautaire a fait ses preuves. Il est essentiel de prévoir un accompagnement progressif et sur le long terme, laissant aux jeunes filles le temps de se (re)construire, de (re)trouver confiance en elles et dans la société d'accueil, ainsi que de se projeter vers une vie autonome. Malheureusement, les politiques actuelles ne vont pas dans ce sens. Il faudra donc compter sur la bienveillance et la solidarité des structures d'accueil pour soutenir ces jeunes filles le mieux possible.

Article réalisé à partir des actes du hub HYMA « **Jeunes filles migrantes, vers une prise en charge spécifique ?** » du 3 juin 2024.



hyma hub for young migrants autonomy



Retrouvez les différentes publications « focus HYMA » via le QR code, sur le site www.cripel.be !



**Cofinancé par
l'Union européenne**

La Convention d'Istanbul ou la Convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (CAHVIO)

**Signée en 2012 et ratifiée
en mars 2016 en Belgique, la
Convention d'Istanbul est le
premier traité international
intégralement dédié à la lutte
contre la violence faite aux
femmes.**



Cet instrument juridique contraignant exige à la Belgique d'élaborer des lois, des politiques et des services de soutien pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et à la violence domestique.

**Il s'articule
autour de 4 axes :**

1

prévention de la
violence ;

2

protection des
victimes ;

3

poursuite
des auteurs ;

4

développement
de politiques
intégrées, globales
et coordonnées.

L'Institut pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes

(IEFH) a été désigné comme organe officiel chargé de la coordination, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation en Belgique.

Le mécanisme de suivi de la Convention d'Istanbul a pour objectif d'évaluer et d'améliorer la mise en œuvre de la Convention. Il se compose de deux organismes distincts mais complémentaires :

- un groupe d'experts indépendants, le Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO) qui a pour mission de veiller à la mise en œuvre de la Convention ;
- une instance politique, le Comité des Parties (COPA), qui donne suite aux rapports et conclusions du GREVIO et adopte des recommandations adressées aux pays concernés.

Le GREVIO a souligné les points positifs, notamment la fédération des autorités régionales, communautaires et fédérales via des plans d'action nationaux. Toutefois, il a également relevé des lacunes clés : invisibilisation des violences spécifiques aux femmes, approche genrée insuffisante, coordination manquante et besoin d'un organe transversal permanent de suivi.

En février 2025, GREVIO a mené une visite d'évaluation thématique en Belgique centrée sur la confiance, la protection, la justice et le soutien aux victimes. Le rapport thématique issu de cette visite est attendu en septembre 2025.

Les associations féministes ont mis en lumière plusieurs dysfonctionnements persistants :

- l'IEFH est critiqué pour manquer d'indépendance et de moyens financiers suffisants ;
- il existe une absence de statistiques fiables sur les violences, ce qui a poussé à la création de la plateforme **StopFéminicide** ;
- l'accueil et la formation des professionnel·le·s (justice, police, santé) restent fragiles, souvent facultatifs et insuffisamment financés ;
- les droits des victimes, en particulier celles sans-papiers ou précaires, sont peu protégés : hébergement, soutien financier, accessibilité insuffisante ;
- le recours parfois abusif à une terminologie neutre (« violences de genre » au lieu de « violences faites aux femmes ») et une approche « symétrique » entre auteurs/victimes hommes/femmes sont particulièrement critiqués.

Le Centre Fedasil de RIXENSART, un exemple d'accueil pour les jeunes filles MENA

« Quand un MENA arrive en Belgique et qu'il demande l'asile, il est envoyé vers un centre de première phase. Théoriquement il doit rester 40 jours, dans les faits, il restera plus que ça. Durant cette phase, on va analyser ses besoins et puis l'envoyer vers un centre de deuxième phase qui répondra à ses besoins et ses vulnérabilités », explique Matthieu Antoine, coordinateur MENA du centre.

À l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, célébrée le 20 juin dernier, le CRIPEL a lancé la troisième saison de son podcast **« Découvre mon histoire »**. Cette nouvelle saison met en lumière le parcours des Mineurs Étrangers Non Accompagnés (MENA) en Belgique. Dans le dernier épisode, nous nous sommes penchés plus particulièrement sur les jeunes filles réfugiées ainsi que les possibilités d'émancipation qui s'ouvrent à elles notamment grâce à l'engagement des professionnels de terrain.

Le travail du centre Fedasil de Rixensart s'est imposé comme un exemple incontournable. Situé à quelques pas du centre-ville, dans un écrin de verdure discret, ce centre d'accueil de deuxième phase est spécialisé dans l'accompagnement des jeunes filles MENA, y compris enceintes ou déjà mamans.



Aujourd'hui, le centre Fedasil de Rixensart héberge 175 personnes, dont une cinquantaine de MENA. Parmi eux, 35 jeunes mamans et une quinzaine d'enfants y vivent actuellement. Depuis 2012, l'État belge a entrepris la modernisation progressive du site, avec notamment la création en 2013 d'une crèche, qui accueille jusqu'à 20 bébés. L'objectif est d'ainsi permettre aux jeunes mères de poursuivre leur scolarité ou de participer aux activités proposées.

Le travail éducatif y est structuré autour de sept axes d'autonomie : scolarité, hygiène, alimentation, groupe mère-enfant, sécurité, vivre-ensemble, et autonomie générale. Huit éducateurs et éducatrices se partagent ces thématiques, en développant des outils adaptés et en suivant chacun 5 à 7 jeunes. Leur rôle est crucial : accompagner, observer, guider.

« Le groupe mère-enfant s'occupe de l'éducation à la parentalité. La jeune, lorsqu'elle arrive a des codes culturels qui ne sont pas forcément les mêmes codes qu'ici. Ce n'est pas pour ça que ses codes sont mauvais, il y en a beaucoup qui sont à garder mais il y a des choses auxquels nous devons être vigilants aussi et également des choses qu'on doit leur apprendre. Nous avons des mamans qui ne savent pas comment allaiter. Nous avons une éducatrice qui peut expliquer comment on tire son lait, comment on change l'enfant, quels sont les besoins de l'enfant et comment répondre à ses besoins... » explique Matthieu Antoine.

Le soutien ne s'arrête pas à la majorité. Dès 17 ans et 6 mois, le parcours de sortie est anticipé. Le centre prépare les jeunes filles à leur transition vers la vie adulte, notamment via le service «*Jump 21*», lancé en mars 2024. Ce dispositif encadre les jeunes de 18 à 21 ans, évitant un passage trop brutal à l'autonomie.

À 17 ans et 11 mois, une réunion disciplinaire regroupe éducateur-trice référent-e, tuteur-trice et assistant-e social-e. Ensemble, ils évaluent la situation, notamment la qualité du lien mère-enfant, pour décider

de la nécessité pour la jeune d'intégrer le service «*Jump 21*».

Loin d'être replié sur lui-même, le centre Fedasil de Rixensart est pleinement intégré dans la vie de la commune. Il fonctionne grâce à une équipe d'environ 60 employés, épaulée par un réseau de bénévoles, souvent des habitants des environs. De nombreux ateliers sont organisés (couture, potager, soutien scolaire, bricolage, etc.), souvent en collaboration avec des écoles, associations et habitants locaux.

Des visites guidées sont également régulièrement organisées pour les écoles et associations. Des outils pédagogiques sur mesure permettent aux enfants et aux jeunes de mieux comprendre la réalité des centres d'accueil.

SOURCES

www.fedasil.be/fr/les-centres-daccueil/

www.regiedesbatiments.be/fr/projects/centre-fedasil

Le podcast « Découvre mon histoire », disponible sur les principales plateformes d'écoute, donne la parole à celles et ceux que l'on entend trop peu. Dans le dernier épisode, vous découvrirez les récits poignants de jeunes filles MENA, leurs espoirs, leurs luttes, mais aussi leur formidable capacité de résilience – souvent rendue possible grâce au travail des équipes comme celle du centre Fedasil de Rixensart.

Pour découvrir l'intégralité de notre rencontre avec Matthieu Antoine, Coordinateur MENA du Centre Fedasil de Rixensart, écoutez notre podcast ici :



Visites, parrainage, bénévolat, dons : contactez le centre à info.rixensart@fedasil.be ou 02/655.10.20, et suivez leur page Facebook pour les besoins ponctuels.

LE GAMS



Groupe pour l'Abolition des
Mutilations Sexuelles féminines

Fondée en 1996 par Khadidiatou Diallo, le GAMS lutte en Belgique et à l'international contre les mutilations génitales féminines (MGF), les mariages forcés et d'autres formes de violences basées sur le genre.

L'association est active dans plusieurs villes belges : Bruxelles, Namur, Liège, Verviers, Anvers, Louvain, Hasselt et Gand.

L'association structure son travail autour de six axes



1. **Prévenir** : intervenir pour éviter que des excisions ne soient pratiquées, que ce soit sur le territoire belge ou lors de séjours à l'étranger.



2. **Protéger** : apporter aux familles et aux professionnel-le-s les outils nécessaires pour empêcher toute situation à risque, dans un cadre légal où l'article 409 du Code pénal punit cette pratique de 3 à 5 ans d'emprisonnement.



3. **Accompagner** : offrir un accueil individualisé, un soutien psychologique (art-thérapie, hypnose, etc.) et des activités collectives adaptées à différents publics.



4. **Former** : sensibiliser les acteurs des secteurs social, médical, de l'asile, de la petite enfance et autres domaines concernés.



5. **Plaidoyer et expertise** : participer à l'élaboration de politiques publiques, campagnes et recommandations, grâce à une équipe pluridisciplinaire reconnue.



6. **Coopérer à l'international** : partager expériences et savoir-faire avec des partenaires issus de diasporas et d'organisations étrangères.

Concernant l'axe « Accompagnement », le GAMS propose plusieurs ateliers à destination de différents publics :

- **L'atelier de préparation à la naissance, destiné aux femmes enceintes concernées par l'excision**, visent à améliorer leur bien-être et à offrir un espace d'échanges autour de la grossesse, de l'accouchement et du post-partum. Il permet aussi de prévenir certaines pratiques comme l'excision, le mariage forcé ou les violences.
- **L'atelier jeunes, ouvert aux mineures non accompagnées et aux jeunes migrantes**, offre un lieu d'expression sur des thèmes tels que les stéréotypes, la discrimination, l'égalité femme-homme et les violences de genre, en utilisant la création artistique comme moyen d'expression.
- **L'atelier hommes : se découvrir et se construire, s'adresse à ceux qui souhaitent s'informer et s'engager contre les mutilations génitales féminines**. Il permet de réfléchir aux représentations liées aux droits des femmes, à la parentalité, à la sexualité, à la masculinité et au genre, tout en échangeant des expériences pour améliorer le dialogue entre hommes et femmes et réduire les violences. Ces échanges visent également à favoriser une meilleure connaissance de soi et une vision renouvelée des relations entre les sexes.

Entre 2020 et 2024, le GAMS Belgique a protégé 912 filles contre le risque d'excision et accompagné 1.963 filles et femmes déjà excisées grâce à un suivi psychosocial. Sur la même période, 9.020 professionnel·le·s issu·e·s des secteurs de l'asile, de la santé, du social, de la justice et de l'éducation ont été formés, et 215 hommes ont bénéficié d'un accompagnement spécifique.

Depuis sa fondation, le GAMS a permis plusieurs avancées majeures :

- le vote, en 2000, d'une loi criminalisant explicitement les MGF ;
- la reconnaissance de ces mutilations comme forme de persécution au titre de la Convention de Genève, ouvrant la voie à l'obtention du statut de réfugiée pour plus de 2.000 jeunes filles ;
- l'intégration systématique de la lutte contre les MGF dans le Plan d'Action National contre les violences depuis 2011 ;
- la création, en 2014, de deux centres multidisciplinaires spécialisés, incluant la reconstruction clitoridienne ;
- la mise en place, en 2017, d'une trajectoire MGF dans le réseau d'accueil coordonné par Fedasil ;
- la formation de sages-femmes relais, de référent·es MGF et de plus de 100 relais communautaires.

En Belgique, environ 23.000 femmes et filles vivent avec les séquelles de l'excision et 12.000 jeunes filles restent exposées, notamment lors de séjours dans leur pays d'origine.

Chaque jour, le GAMS Belgique agit pour prévenir de nouvelles mutilations, protéger celles qui sont en danger et soutenir celles qui ont déjà subi cette violence.

Retrouvez toutes les infos sur le



LE CVFE

Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion

L'objectif premier du CVFE est d'aider les femmes à échapper à la violence conjugale, les soutenir dans leur combat pour être respectées, pour défendre leurs droits et renforcer leur estime d'elles-mêmes.



Historique

En 1976, au « Tribunal international des crimes commis contre les femmes » de Bruxelles, ce mouvement féministe a été le premier à mettre en lumière et dénoncer les violences conjugales. Jusque-là, l'opinion publique estimait que cela relevait du domaine privé, ce qui a engendré une certaine forme d'indifférence.

Suite à cet événement, des refuges voient le jour un peu partout en Belgique. Cinq associations naissent en Belgique francophone à la fin des années 70 dont trois qui existent toujours à l'heure actuelle (à Liège, la Louvière et Bruxelles).

D'abord **militant**, le CVFE s'est ensuite professionnalisé petit à petit grâce à l'engagement de personnel et la reconnaissance des pouvoirs publics. Ce dernier élément a été très important dans l'évolution de la sensibilisation du grand public à cette problématique.

Un des enjeux majeurs est l'émancipation des femmes. Cela passe évidemment par l'indépendance financière et par le travail afin d'acquérir un meilleur statut social. C'est avec cet objectif que le CVFE a mis en place le **SOFFT** (Service d'Orientation et de Formation pour les Femmes à la recherche d'un Travail) dans les années 90.

Comme les autres mouvements de femmes, **le CVFE a eu un rôle clé dans la reconnaissance de la violence conjugale** comme une problématique à combattre. Depuis 2001, le gouvernement fédéral a mis en place des plans d'action contre la violence conjugale et en 2005, le gouvernement wallon a emboité le pas.

En 2009, le CVFE et Praxis à Liège se sont regroupés pour devenir un « **Pôle de ressources en violences conjugales et intra-familiales** » afin de proposer des séances de sensibilisation et des formations aux professionnels qui travaillent avec des victimes de violences intra-familiales.

En parallèle, une collection d'études et de recherches a donc vu le jour afin que la réflexion et la communication fassent toujours partie intégrante de leurs missions.

Sur le terrain

Le Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion a plusieurs services :

- **Violences conjugales** : le CVFE informe sur les violences conjugales et accompagne les victimes, notamment par l'accueil de celles-ci et de leurs enfants ;
- **Accueil de la petite enfance** : la Maison Communale d'Accueil de l'Enfance « Le Traversier » a vu le jour en 2015 suite à une recherche-action qui a mis en lumière l'impact des violences conjugales et intrafamiliales sur les tout-petits ;
- **Education permanente** : le CVFE propose des actions de participation, d'éducation et de formation citoyennes mais aussi des publications, un centre de documentation féministe et des outils pédagogiques et culturels ;
- **Formations SOFFT** : ces formations sont destinées aux femmes qui sont à la recherche d'une formation et/ou d'un emploi et qui veulent reprendre leur place dans la société ;
- **Formations pour les professionnels** : ces formations sont destinées à tout·e professionnel·le confronté·e aux violences conjugales dans le cadre de ses fonctions ;
- **Un Air de famille** : organisation d'ateliers enfant-parent, de stages pour enfants, une permanence de soutien individuel et une communauté d'entraide. Toute famille est la bienvenue ;
- **Crush** : projet de promotion des relations amoureuses saines et égalitaires auprès des jeunes.

Infos et contact

Pour toute situation d'urgence, pour prendre rendez-vous avec leur permanence sociale et juridique ou pour contacter leurs maisons d'hébergements : veuillez contacter le 04/223.45.67 ou à refuge@cvfe.be.

Pour contacter la ligne d'écoute gratuite de la Région Wallonne : veuillez contacter le 0800/30.030.

Pour toute autre information sur le CVFE, rendez-vous sur www.cvfe.be.



COLLECTIF
CONTRE LES
VIOLENCES
FAMILIALES ET
L'EXCLUSION



LE CENTRE DU CRIPEL

DOC

Outils pédagogiques
disponibles dans le
centre documentaire



LIVRE ET DOCUMENTAIRE



**GENRE ET MIGRATION
INTERNATIONALE**
Les essentiels du
genre

Autrices :
Marcela de la Peña Valdivia
et Manon Perreaut

Créateur·trice :
Le monde selon les
femmes

La migration est un fait social duquel les femmes migrantes ont longtemps été exclues. Les statistiques sexuées, établies au cours des années 1990, révèlent des stéréotypes. Parmi eux : l'homme migre et contribue économiquement au foyer et au pays tandis que la femme n'est qu'accompagnatrice. Or, les femmes migrantes sont diverses et chacune a une trajectoire singulière.

Cet Essentiel rappelle les différents concepts liés à la migration internationale et fait un état des lieux des conventions juridiques existantes. Il met également en exergue le fait que les femmes sont plus nombreuses à migrer seules, déconstruisant ainsi les stéréotypes traditionnels autour des représentations des migrant·e·s.

Année de parution : 2018

OUTILS PÉDAGOGIQUES



MALLETTE GENRE | **Découvrir le genre en s'amusant**

Créateur·trice :

Le monde selon les femmes

La mallette genre est une boîte à outils/jeux pour aborder avec les enfants et les jeunes les questions de genre, d'égalité hommes-femmes, d'homophobie, d'hypersexualisation. *Les activités proposées n'apportent pas de réponses toutes faites, mais visent à susciter la réflexion sur différentes thématiques (rôles, littérature enfantine, publicité, stéréotypes, discrimination) en parlant directement du vécu des enfants et/ou des jeunes.*



WHAT THE FOOT ?!

Créateur·trice:

Collectif HUMA

Où comment l'un des sports les plus populaires de la planète peut-il être vecteur de changement et d'égalité pour les femmes d'ici et d'ailleurs... À travers 24 photos, assorties de témoignages recueillis lors du reportage What the Foot ?!, ce jeu permet d'aborder les stéréotypes auxquels se sont heurtées les footballeuses rencontrées tout au long de leur parcours ainsi que les éléments

ayant renforcé leur confiance et leur progression libre vers ce qu'elles aiment et veulent faire de leur vie. *De façon plus générale, l'outil pédagogique permet d'analyser des phénomènes que nous rencontrons partout : dans les espaces sportifs mais aussi à l'école, dans le monde du travail, dans nos familles ou dans la sphère publique et médiatique. Il met ainsi au jour des clés pour permettre à chacun·e de contribuer à une société plus équilibrée et inclusive.*

Année de parution : 2020



FAUX-TO LANGAGE

Créateur·trice :

Infor femmes Liège – Planning familial

Il a pour but d'aborder les stéréotypes dans une perspective globale et prenant en compte les dimensions de genre, sociales, physiques ethniques, culturelles et religieuses. L'objectif est de créer un environnement de respect, d'équité et légitimant les différences, notamment en prenant conscience de ses propres préjugés.

Il s'agit d'un ensemble de photos réalisées par le planning familial Infor-Femmes en collaboration avec des participant·e·s de quatre associations liégeoises (Step métiers, la LEEP, L'éclat de rire et le SIREAS).

- 1 guide pédagogique ;
- 54 cartes "photos" ;
- 54 cartes "témoignages".



FEMMES ET MIGRATIONS

Créateur·trice :

Coopération Education Culture (CEC)

L'outil se décline en trois animations complémentaires mais qui peuvent aussi se faire indépendamment les unes des autres.

- La première animation est basée sur un jeu autour des mots et concepts véhiculant consciemment ou inconsciemment des préjugés ou des stéréotypes.
- La deuxième animation s'articule autour des extraits littéraires de l'auteur Fatou Diome dont les ouvrages tels que « le Ventre de l'Atlantique » démontrent les difficultés et la complexité auxquelles sont confrontées les femmes africaines dans leur trajectoire migratoire.
- La troisième animation est proposée sous le thème d'image et message, dans le but de questionner le rôle des images stéréotypes dans notre perception de l'autre et comment elles peuvent être réducteurs.

L'un de ces outils vous intéresse ?

**Contactez-nous :
formations@cripel.be**

LES OUTILS PEDAGOGIQUES

DU CRIPEL

CENTRE RÉGIONAL POUR L'INTÉGRATION DES
PERSONNES ÉTRANGÈRES OU D'ORIGINE
ÉTRANGÈRE DE LIÈGE



PUBLICATIONS

**CAMPAGNES DE
SENSIBILISATION**



FILMS



EXPOSITIONS



VIDÉOS

www.CRIPEL.be

PODCAST



CONTACTS & INFOS
COMMUNICATION@CRIPEL.BE

CRiPEL a.s.b.l.

SUIVEZ NOTRE ACTU



WWW.CRIPEL.BE

Restez informé de nos activités et formations
en vous inscrivant à **notre newsletter**.

SCANNEZ-MOI



Nos permanences

- Parcours d'Intégration
 - Jobway, service ISP
- Prendre rendez-vous en appelant le :
+32 (0)4/220 01 20
ou en vous rendant sur place.

Nous contacter par e-mail :
info@cripel.be

place Xavier Neujean 19b
4000 Liège
T : +32 (0)4/220 01 20

heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de
8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h



Cofinancé par
l'Union européenne

CRiPEL



L'immigration
c'est l'histoire de **tous** !

Ed. responsable : Mustafa Bagci, président, place Xavier Neujean 19b - 4000 LIEGE

Avec le soutien de

